

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Avis au clergé. — VII Au clergé de Montréal: Communication officielle. — VIII L'Œuvre des tabernacles, bénédiction apostolique. — IX Correspondance des Etats-Unis. — X Société d'une messe. — XI Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 29 mai

Solennité de la Fête-Dieu, procession et salut du S.-Sacrement chaque jour de l'octave de la fête, mois de juin (1) et premier vendredi du mois.

Note. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu, mais on doit les exhorter à le faire.

ORDO DES FIDELES

Dimanche le 29 mai

Fête de la SAINTE-TRINITÉ, double de 2e cl. privil. ; on reprend le chant de l'Asperges ; mém. de Ste Marie-Madeleine et du 1er dim. après la Pent. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o de Notre-Dame Auxiliatrice (du 24 mai), 2o du dim., 3o de Ste Marie-Madeleine, 4o de S. Félix.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 5 juin

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Sacrement (Cowick).

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant la confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 28 avril 1904.



QUAND on parle du pontificat de Pie X, on cherche instinctivement à relier le présent au passé ; et de là les comparaisons diverses, les appréciations différentes, les points de vue mobiles, qui donnent presque autant de jugements qu'il y a d'individus. Toutefois dans ce conflit d'opinions et d'appréciations, on peut immédiatement créer deux grandes divisions : l'une embrassant l'action sociale du pape, l'autre ses rapports avec l'Italie.

— Quand Pie X a été élu, les uns ont vu dans le choix de ce nom l'indice d'un retour à la politique de Pie IX. D'autres, s'appuyant sur d'autres indices, ont déclaré que Pie X ne pouvait faire autre chose que continuer Léon XIII. Et pendant quelques mois des journaux se sont évertués à dire tous les jours que Pie X suivait l'orientation donnée par Léon XIII ; et, forçant même un peu la dose, ajoutaient qu'il ne pouvait pas d'ailleurs faire autrement. Un journal bien connu avait même commencé une biographie du pape, qui servait uniquement à démontrer que le cardinal Sarto étant démocrate chrétien, le pape ne pouvait être autre chose, et sur ce point continuerait l'action de Léon XIII.

— Ces réflexions ne sont pas nouvelles. Elles se font avec plus ou moins d'intensité à chaque pontificat. Mais ceux qui les font oublient que, grâce au pouvoir suprême dont sont investis les pontifes, en vertu de la puissance qui leur vient directement de Dieu sans passer par un canal humain, chacun d'eux fait ce qu'il croit le plus expédient dans l'intérêt de l'Eglise. Les papes se remplacent, ils ne se succèdent pas. La succession emporte avec elle l'idée d'une certaine continuation, le remplacement est le contraire de ce concept. Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X, sans remonter bien haut, sont la preuve documentée de cette assertion.

— Le second courant qui règne est le courant italien. On cherche à scruter tous les actes de Pie X pour en faire jaillir cette idée qu'il veut se réconcilier avec le roi d'Italie, ce qu'il ferait bien vite si les intransigeants ne venaient point à la traverse. Ces projets, ces désirs, sont aussi chose ancienne. Mais une seule observation servira à en montrer l'inanité. Un prélat causait un jour avec M. di Rudini, alors président du Conseil, précisément de la conciliation ; et le ministre prononça cette phrase : « Nous ne tenons pas à ce que le pape se réconcilie officiellement avec nous ; et même cela nous serait positivement désagréable, parce que le successeur de ce pontife serait un pape étranger, et nous voulons que le pape soit italien ». Cette réflexion d'un homme d'Etat montre bien que tous ces projets de conciliation sont fondés sur le brouillard ; ce n'est pas Pie X qui tendra la main au roi d'Italie, ou acceptera celle que celui-ci lui tendrait.

— Mais en-dehors de cette réconciliation officielle qui n'existe pas et que personne ne veut, ni d'un côté ni de l'autre, il y a un *modus vivendi* qui peut être plus ou moins tendu. Or étant donné le caractère aimable de Pie X, sa méthode de traiter pratiquement les questions pratiques, et de les résoudre l'une après l'autre de la manière qu'il lui semble meilleure pour le bien de l'Eglise, il est clair que les rapports forcés qui existent entre le Quirinal et le Vatican sont empreints de la part du Quirinal d'une bienveillance dont le Souverain-Pontife est heureux de se servir en faveur de l'Eglise d'Italie. Et maintenant que le pape nomme archevêque d'Urbino un prélat qui est Commandeur des Saints Maurice et Lazare, qu'il prenne pour capitaine de ses gendarmes un excellent capitaine de la gendarmerie italienne, fasse nonce en Bavière un prélat attaché à la cour de Savoie en qualité de prélat palatin, ce sont des choses qui ne tirent pas à conséquence, ne sont aucunement le prodrome d'une évolution de la papauté, mais qui prouvent seulement que celle-ci cherche à tirer le meilleur parti possible de la

situation, et ne pouvant pas modifier l'échiquier se sert de son mieux des éléments qu'elle a à sa disposition.

— Il y a quelques jours, Sa Sainteté recevait une dame française pourvue certainement de plus de foi que de diplomatie, et qui lui dit naïvement : « Très Saint-Père, que nous vous sommes reconnaissants de ce que vous vous occupez de l'Eglise ». Le pape resta un instant interloqué, ne comprenant pas le sens de la phrase. Et cette personne continua à développer sa pensée, en disant que les catholiques de France étaient contents de voir la papauté entrer résolument dans la voie des réformes qui sont si utiles à l'Eglise. Le pape sourit de ce compliment aussi naïf que sincère, et répondit à cette personne : « Eh bien ! revenez à Rome dans quelque temps, vous en verrez d'autres ». Cette parole montre que le Souverain Pontife ne s'arrête pas, et sans considérer le chemin fait fixe les yeux sur celui qui lui reste à parcourir. Donnant l'exemple, il a voulu que la visite apostolique commençât par sa ville de Rome. Elle a été solennellement ouverte dans les grandes basiliques et va petit à petit contrôler les organes multiples de la vie ecclésiastique. Les Congrégations Romaines n'en seront pas exemptes. Le pape veut se rendre un compte exact de leur mode de fonctionnement, de leur personnel, des heures de travail, des améliorations que l'on pourrait y apporter dans l'intérêt d'une plus rapide expédition des affaires. Il veut aussi réduire un certain nombre de dépenses. Ainsi les frais de Béatification et de Canonisation, qui avaient été déjà considérablement diminués par Benoît XIV, vont, paraît-il, supporter une nouvelle diminution. Ces sommes considérables n'entrent nullement dans le fond commun du Saint-Siège ou n'y entrent que pour une partie tout-à-fait minime. Elles servent sous forme d'*incerti* à rémunérer certaines personnes de la cour pontificale, à payer les frais d'illumination et de tenture de la Vaticane, les droits au chapitre de Saint-Pierre pour l'emploi de cette basilique, etc, etc. On ne sait dans quelle mesure le pape fera cette diminution, ni sur

quoi elle portera ; mais il paraît qu'un nouveau règlement va être promulgué à ce sujet, à la grande joie des postulateurs qui pourront plus facilement subvenir aux grosses dépenses exigées par ces fêtes.

— M. Loubet est venu à Rome, il vient d'en repartir. Les journaux ont donné par le menu le détail des fêtes, ont rapporté les appréciations de la presse étrangère. Et on peut dire, en thèse générale, que ces fêtes ont réussi. Certes, il était difficile qu'il en fût autrement. C'est pour l'Italie un succès diplomatique auprès duquel la brèche brutale de la *Porta Pia* n'est plus qu'un incident secondaire. C'est la consécration de l'usurpation, scellée par la puissance qui, jusqu'en 1870, avait été le boulevard de la papauté. La franc-maçonnerie, d'autre part, avait fait de ces fêtes son triomphe personnel, et le manifeste publié à cette occasion par le Grand-Orient le disait clairement. S'il avait été affiché tel qu'il avait été rédigé, l'impression aurait été beaucoup plus forte ; mais sur demande du gouvernement français, le gouvernement italien a dû imposer une sourdine à ces expansions anticléricales. On a voulu rendre moins précise la signification de ces fêtes, un peu pour ne pas trop heurter les catholiques italiens, et aussi pour que M. Loubet ne fût point compromis dans des manifestations anticléricales faites à Rome sur son dos. Mais si les manifestes ont gardé un silence prudent, la préparation des fêtes, leurs développements, et surtout les commentaires des journaux, ont donné à tout le programme sa signification : l'enterrement du royaume temporel de la papauté par les mains du gouvernement français. Heuseusement « il y a de ces morts qu'il faut qu'on tue », dit une parole célèbre, et la papauté n'en est plus à compter les actes de décès que lui ont avec empressement délégués tous les gouvernements sectaires à partir de Néron.

— Mais il y a eu dans ces fêtes absence complète des ecclésiastiques. M. Loubet a reçu au palais Farnèse la colonie française ; et aucune soutane ne s'y est montrée, si nous en exceptons Mgr Duchesne, qui, en sa qualité de directeur de l'École française et hôte de l'am-

bassadeur, ne pouvait se dispenser d'y figurer. Aucun autre ecclésiastique ne s'est montré à l'ambassade, tout le monde s'est tenu à l'écart ; et si M. Loubet a feint d'ignorer le Vatican, les ecclésiastiques français de leur côté ont complètement ignoré M. Loubet. Il y a cependant entre eux et lui cette différence : M. Loubet a fait tout ce qu'il a pu pour être reçu au Vatican, et c'est quand sa visite a été officieusement refusée qu'il a déclaré n'avoir jamais songé à fouler le seuil des appartements pontificaux. Les ecclésiastiques français n'ont pas demandé à être reçus ; et d'autre part le président a eu la prudence d'éviter des invitations qui n'auraient pas été acceptées.

— Se promenant en voiture avec le roi, celui-ci lui a fait faire trois visites d'un goût douteux. Il l'a conduit d'abord au Janicule, pour y admirer le monument de Garibaldi qui menace de son épée le palais du Vatican. En passant devant la statue, M. Loubet a pu y voir un souvenir qui lui aura été particulièrement cher. Un des bas-reliefs représente la journée du 30 avril où les Italiens eurent un léger succès sur les Français. On y voit les soldats français fuyant à toutes jambes pendant que Garibaldi anime les siens en brandissant son épée. Comme c'est délicat.

. — Une seconde visite a été sur la place Saint-Pierre. Le phaéton royal s'y est arrêté, pour faire admirer au président la basilique Vaticane. Et chose curieuse, ni le roi ni le président n'ont pu y entrer, bien que ni l'un et l'autre n'aient jamais vu l'intérieur de cette vaste basilique. Aussi le roi a dû être fort entrepris si le président lui a demandé de lui en décrire les merveilles.

— Enfin le roi a conduit le président devant la brèche de la *Porta Pia*, pour lui faire en quelque sorte fouler au pied le sang français qui y a coulé. On avait dressé devant la brèche une colonne sur laquelle est une victoire dorée. Mais ce n'est vraiment pas la peine d'être si glorieux d'une victoire pareille, quand on se fait

battre par Ménélick. En effet, les Italiens avaient vendu au Négus, alors qu'on était en paix avec l'Abyssinie, les remingtons pontificaux qui portaient la tiare et les clés gravés sur le canon. Quand la guerre survint, ce furent ces mêmes remingtons qui, aux mains de ceux que Crispi appelait dans son langage méridional une poignée de brigands, couchèrent quatre mille Italiens sur les sables brûlants d'Adoua. Ce sont de ces ironies de la Providence qui justifient cette parole des Saints Livres : *Et nunc reges erudimini.*

Rome, le 4 mai 1904.

— Le Souverain-Pontife vient de nommer la Commission de prélats et de consultants chargés de faire à l'imprimerie Vaticane la nouvelle édition du chant grégorien traditionnel, dont l'édition de Solesmes sera la base. Ce sont en effet les travaux de Dom Pothier qui ont conduit à cette restauration, aussi sa nomination de président de cette Commission est un juste hommage rendu à son talent. Quand cette édition sera sortie des presses Vaticanes, tout éditeur aura le droit de la reproduire mais sans variations, et on ne pourra plus imprimer de livres de chant ecclésiastique en-dehors de cette édition. Si la propriété littéraire en est réservée au Saint-Siège, on voit d'autre part que le Souverain-Pontife fait aux éditeurs catholiques la part du lion, puisqu'il leur permet de reproduire en tout ou en partie cette édition et de s'en servir sans aucune rétribution pour le Saint-Siège.

— Maintenant combien faudra-t-il de temps pour la publication ? Si Dom Pothier était seul, la réponse serait facile, mais au-dessous de lui il y a d'autres personnes qui voudraient être à côté, et imposer à la Commission telles et telles variantes, tel et tel mode d'impression, l'usage des points d'accentuation, etc. Or l'examen des différentes questions que soulèveront ces personnes pourra demander un temps plus ou moins considérable, et c'est ce qui empêche de préciser. On sait par exemple que Dom Mocquereau, prieur de

Solesmes et élève de Dom Pothier, voudrait faire triompher ses vues personnelles, et persuadé qu'elles sont fondées en droit, fera tous ses efforts pour arriver à son but. Cette scission, au sein même de la Congrégation bénédictine de France, est chose fâcheuse à tous les points de vue ; et l'accord, s'il avait été complet, aurait eu pour conséquence l'adoption de l'édition de Solesmes comme type. Si ce désaccord est la cause de la mesure qu'a dû prendre le Saint-Siège, il a eu ce bon côté que l'édition faite à Rome, par une commission romaine, sous les yeux d'un pontife qui connaît parfaitement cette partie de la liturgie, nous dotera d'un chant *ne varietur*, qui sera scientifiquement inattaquable.

— Les salons qui s'ouvrent à cette époque de l'année dans toutes les capitales nous font connaître un certain nombre de portraits, bustes, gravures de Sa Sainteté Pie X. On a pu déjà remarquer comme les photographies du pontife sont différentes les unes des autres et différentes de la figure de Pie X. Les photographes, sûrs que la ressemblance sera toujours atteinte dans ses lignes générales, se préoccupent surtout de faire un travail soigné, léché dans les détails. Les saillies de la figure disparaissent sous leurs touches savantes, les rides de la peau s'évanouissent, les défauts des traits sont si bien atténués qu'il faut les chercher à la loupe. Ils obtiennent ainsi un portrait agréable à l'œil, bien harmonisé, où la figure, grâce à ces modifications, nous donne un pape idéal, tel qu'il a certainement été, mais différent de ce qu'il est aujourd'hui. En général on fait un portrait pour qu'il plaise ; et pourvu qu'il ne soit pas dissemblant de l'original, tout le monde est content, le portraituré le premier.

— Au milieu de ce déluge de portraits, de photographies et de gravures, il en est une qui vient d'être publiée et s'écarte complètement de la tradition. L'auteur est M. Teyssonnières, très connu dans le monde artistique de Paris par ses nombreuses gravures, plus connu dans le monde politique par ses expertises du bordereau à l'occasion

du procès Dreyfus. Il a obtenu du pape la permission de graver son portrait, est venu à Rome et a eu deux séances de pose, l'une pour faire la photographie du Souverain-Pontife, l'autre pour retoucher sur l'original l'épreuve qu'il voulait graver. Il s'est mis à l'ouvrage avec une certaine crainte. C'est la première fois que son burin cherchait à reproduire les traits vénérés du chef suprême de l'Eglise. Il avait manifesté naïvement cette crainte au Souverain-Pontife qui lui répondit : « Avec la foi, vous réussirez ». Et de fait le portrait est admirable sous tous les points de vue.

— Généralement les portraits s'emportent en clair sur un fond noir ou assombri. La figure étant en lumière, l'effet artistique est considérable, mais la figure y perd. On y voit des blancs mats, alors que le visage humain n'en comporte pas ; il y a des noirs complets, c'est-à-dire l'absence de toute lumière, ce que l'on ne trouvera jamais dans une tête vivante. Le portrait de Grégoire XVI par Paul Dupont d'après un dessin de Delaroche échappe à cette critique, la tête de Grégoire XVI s'emporte en sombre sur un fond uni blanc. Mais ce genre de portraits est excessivement difficile à réussir, à cause du modelé intense qu'il demande dans toutes les parties de la figure. C'est ce genre qu'à suivi M. Teyssonnières. Il n'y a que trois parties blanches dans le portrait ; la calotte, le point brillant de l'œil et le col de tole. Tout le reste est modelé avec une intensité et une douceur surprenantes. Les tailles sont tellement fines, si délicates, à ce point rapprochées les unes des autres, qu'on se croirait en présence d'une photogravure ou mieux d'un portrait au fusain, et nombre de personnes s'y sont trompées.

— Présenté au pape, ce portrait lui a plu et par la finesse du travail et par l'expression de la physionomie. Et cependant l'auteur a fait la figure du pape telle qu'elle est, toutes les saillies des veines, tous les replis de la peau s'y trouvent. Il y a notamment un paquet de veines qui descend de la tempe, qu'on ne retrouve sur aucun dessin, mais qui existe chez le pape et donne à sa physionomie une

partie de son caractère. Sa Sainteté a bien voulu écrire sur une de ces gravures quelques mots d'éloge et de félicitations pour l'artiste, qui sont la plus grande récompense qu'il pouvait ambitionner.

— Il paraît certain que le majordomat sera supprimé au prochain consistoire, et que ses fonctions seront réparties entre la secrétairerie d'Etat le maître de Chambre et le *Mæstro di casa*. Depuis la captivité du chef de l'Eglise, cette fonction avait beaucoup perdu de son importance ; et sa suppression, sans rien compromettre dans la marche régulière des divers services, sera une économie dans le budget pontifical. Le consistoire prochain aura lieu probablement en juin et ne contiendra pas de nomination d'évêques français. Il y aura peut-être deux cardinaux dont — l'un sera Mgr le majordome dont la charge sera supprimée, et l'autre l'archevêque de Bénévent, Mgr Bonazzi. Mais cette dernière information n'est point absolument sûre. Plus peut-être que Léon XIII, Pie X ne se laisse ni deviner, ni pressentir.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, MM. les abbés Joseph Piette et Anatole Martin ont été nommés vicaires à la Cathédrale.

AVIS AU CLERGE

MERCREDI, le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul, et le dimanche suivant, 3 juillet, il y aura ordination dans la cathédrale, à 7 heures du matin.

Messieurs les directeurs de séminaire et les supérieurs de congrégation religieuse sont priés de prendre note fidèle de ces dates, et de préparer leurs ordinands en conséquence.

AU CLERGE DE MONTREAL

COMMUNICATION OFFICIELLE

AFIN de conserver définitivement à la procession de la Fête-Dieu sa solennité traditionnelle, la règle suivante est établie par Mgr l'archevêque.

Le dimanche où se célèbre la solennité de cette fête, il n'y aura qu'une seule procession dans les limites des paroisses de la Cathédrale, de Notre-Dame, de Saint-Patrice, de Saint-Jacques et de Sainte-Hélène.

Cette procession sera commune à ces cinq paroisses.

Et l'église Notre-Dame sera, selon l'usage, le point de départ et de retour de la cérémonie.

Le même jour, toutes les autres paroisses pourront avoir la procession dans leur territoire, séparément ou par groupe.

Et le jour de la solennité de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, il pourra y avoir procession du Très Saint-Sacrement dans toutes les paroisses sans exception.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

Bénédictio apostolique

NOUS n'avons pas à présenter aux lecteurs de la *Semaine religieuse* l'Oeuvre des Tabernacles, fondée à Montréal il y a plus de deux cents ans, et dont le siège est établi chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

Mais c'est un agréable devoir pour nous de faire connaître la

haute approbation et la bénédiction que Sa Sainteté Pie X vient d'accorder à cette œuvre, sur la demande de Mgr l'archevêque de Montréal.

Le rescrit apportant ces faveurs privilégiées a été signé de la main même du Souverain-Pontife.

C'est un document vénérable, que l'association sera heureuse de conserver dans ses archives pour perpétuelle mémoire.

Nul doute que cet encouragement pontifical marquera pour l'Oeuvre des Tabernacles une ère nouvelle de prospérité et de progrès.

Nous félicitons très sincèrement les religieuses directrices de l'Oeuvre et tous ses membres de l'avoir mérité ; et nous espérons qu'un grand nombre d'associés nouveaux se feront inscrire, pour participer aux grâces de la bénédiction du Père commun de tous les fidèles.

Voici la traduction française des pièces latines ou italiennes qui ont été échangées à cette occasion.

Très Saint-Père,

L'archevêque de Montréal, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande la bénédiction apostolique pour la pieuse Oeuvre des Tabernacles, fondée il y a plus de deux siècles dans son diocèse, dans le but de fournir des ornements sacrés aux églises pauvres, et il supplie Votre Sainteté de vouloir bien étendre cette faveur à tous les membres de l'association et à leurs familles.

PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Montréal, le 15 mars 1904.

A Mgr PAUL BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Il m'a été très agréable de pouvoir me rendre au désir que Votre Grandeur m'a exprimé, au nom des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dans sa lettre du 15 du mois dernier.

Sa Sainteté a daigné bien volontiers apposer sa signature au rescrit demandé. Je vous envoie donc ce vénérable autographe, et je profite de l'occasion pour réaffirmer les sentiments de particulière estime avec laquelle je suis,

De Votre Grandeur,

L'humble serviteur.

Rome le 22 avril 1904.

R. cardinal MERRY DEL VAL.

Re
chevi
ble C
lique
Do



dix-n
heure
Père
d'apos
To
dans l
s'éteiq
De
Kank
comm
La
bonne
sacrilè

RESCRIT

De Sa Sainteté le Pape Pie X

Recevant avec plaisir la supplique de notre vénérable frère l'archevêque de Montréal, nous bénissons très volontiers la belle et noble Oeuvre des Tabernacles, et nous accordons la bénédiction apostolique à chacun de ses membres et à leurs familles.

Donné au Palais du Vatican, le 22 avril 1904.

PIE X.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 25 avril 1904.



E n'est pas seulement « dans le ciel » que se réalise la divine parole du Maître : « Il y a plus de joie pour une seule brebis qui revient au bercail que pour quatre-vingt dix-neuf autres justes qui n'ont pas à se repentir ». Aussi suis-je heureux de signaler aujourd'hui le retour à la foi catholique du Père L. Lafontaine, de Chicago, après plus de cinquante ans d'apostasie.

Tout jeune encore ce prêtre eut le malheur de suivre Chiniquy dans le chemin qui mène loin de Rome et loin de Dieu. La foi s'éteignit mais le remords le tenailla toujours.

Devenu ministre presbytérien du temple de Sainte-Anne à Kankakee, en Illinois, il résigna bientôt ce poste et entra dans le commerce d'épicerie.

La richesse survint, la prospérité le suivit, mais non pas le bonheur. *Peccatum meum contra me est semper*. Un mariage sacrilège et invalide ne changea rien à cette situation épouvantable.

ment triste. La vraie joie n'est revenue qu'il y a quelques jours, lorsque ce pauvre vieillard, dans une église de Chicago, a abjuré ses erreurs et est parti pour le monastère de Gethsémani à Kentucky, où il finira ses jours dans la solitude et la pénitence.

— Le 21 de ce mois, M. J.-O. Gadoury, curé de Saint-Joseph, à Salem, Mass., est mort subitement à Sharon Springs, N. Y., où il s'était rendu dans le but d'améliorer sa santé chancelante depuis deux ans.

M. Gadoury était né à Berthier, le 17 juillet 1853. C'était un prêtre selon le cœur de Dieu. *R. I. P.*

— Le 25 mai prochain, Son Excellence Mgr Falconio se rendra à Rome pour une période de temps indéterminée. Contrairement à ce qui a été dit par plusieurs journaux, le but de ce voyage est simplement de prendre un peu de repos au milieu de la Ville-Eternelle. *Just a vacation trip*, a dit le délégué lui-même à un prêtre de Philadelphie.

— Il y a aujourd'hui dix jours, l'*Apostolic Mission House*, de Washington, a été bénite par Son Eminence le cardinal Gibbons. Sept archevêques et quatre évêques assistaient à cette cérémonie, qui peut-être est le commencement d'une nouvelle ère pour l'Eglise des Etats-Unis. Comme l'a dit, avec beaucoup de justesse, Mgr Glennon, de Saint-Louis : « Nous avions jusqu'à présent bien des forces statiques, mais c'est la première fois qu'une énergie dynamique émerge de ce sol béni ». Il ne s'agit plus seulement de conserver et de féconder l'âme catholique ; il s'agit d'aller de l'avant dans le camp qui a oublié Rome ; il s'agit de ramener à la vraie foi nos frères égarés ; il s'agit de travailler à l'unité du seul troupeau sous la conduite du seul Pasteur. C'est là une œuvre que l'on ne saurait trop encourager par la prière, par l'or et par la parole ; car s'il est vrai de dire que le salut est possible pour le protestant de bonne foi, il n'en reste pas moins vrai d'affirmer que ce salut est extrême-

ment difficile par suite de la privation des sacrements où son âme agonise.

— A lire certains journaux américains discutant le *motu proprio* de Pie X sur la réorganisation du plain chant grégorien, l'on est tenté de se demander s'ils comprennent la différence entre la musique du culte et..... le culte de la musique.

Mais, comme presque toujours, le mal vient de l'ignorance. Ils ne savent pas ce qu'il y a de vraiment beau, grand, céleste, divin, dans le plain chant.

— Un des journalistes les plus en vue aux Etats-Unis, M. John Forbes, de New York, vient d'élever la voix contre les annonces et les réclames indécentes et stupides qui souillent un si grand nombre de nos journaux. « The reader of a newspaper, dit-il, may overlook such news as does not suit his or her taste ; but from the indecent, glaring, staring advertisement, there is no escape. You open your paper, and there is the nasty suggestive matter looking you square in the eye. If the paper be laid on a table, the ads look up shamelessly, and there is no evading the indecency they embody.... Does any at rate, however high, justify your sending forth filth into clean homes ? Would you countenance if some concern placed literature of such a character into your own homes ? Certainly not ».

— Voilà de bonnes et solides paroles qui ont dû réveiller plus d'un éditeur américain. Puissent-elles en réveiller d'autres encore. Car à la fin, certaines mères et certains pères de famille en ont assez de l'étalage ignominieux que comporte sans cesse tel ou tel journal ; et de là à adresser un désistement d'abonnement à l'éditeur, il n'y a qu'un pas.

HENRY BAYARD.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 16 mai 1904.

M. l'abbé François-Xavier Lavallée, curé de Sainte-Anne à Co-hoes, Etats-Unis, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 16 mai 1904.

M. l'abbé Edouard-François Boudreau, ancien curé de Sainte-Anne-de-Stukely, décédé le 8 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

AUX PRIÈRES

M. l'abbé Edouard-François Boudreau, décédé.

Frère Joseph-Edmond Dorval, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Sœur Marie-Delphine, née Marie-Elisabeth Langlais, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Zoé, née Marie-Louise Gauthier, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Magloire, née Cordélia-Lucie Mercier, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Saint-Georges, née Marcelline Fortier, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Sainte-Ida, née Marie-Joséphine McDougall, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Sainte-Mélanie, née Arthémise Manseau, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie de l'Incarnation, des Sœurs de la Sainte-Famille, décédée à Sherbrooke.

M. E.-C. Paradis, décédé à Montréal.

M. François Prud'homme, décédé à Montréal.
